https://pierrealainmillet.fr/Clip-de-rap-de-Saint-Fons-a-Venissieux



Clip de rap, de Saint-Fons à Vénissieuxâ€¦

- Rencontres -

Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

Date de parution : 28 septembre 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les violences qui ont suivi le clip de rap tourné aux minguettes ce 25 septembre ont provoqué de nombreuses réactions. Le maire de Vénissieux a interpellé le ministre de l'intérieur et de la justice pour que des décisions soient prises contre ces tournages qui sont en vérité des manifestations non autorisées toujours opportunités de violences. Car le comble, c'est que si le rappeur organisateur est interpellé, le cadre légal ne permet pas réellement de poursuites !

On sait aujourd'hui mieux comment les choses se sont passés. Le rappeur était invité par l'association « Activ-Fons » à Saint-Fons, une association présidée par une conseillère municipale d'opposition, et subventionnée parâ€¦ le député Yves Blein [1] !

Qui a proposé au rappeur de passer de la place Salengro à Saint-Fons à la rue Lounès Matoub à Vénissy ? Plusieurs témoins confirment une manifestation de 200 adolescents remontant de Saint-Fons, et tous les témoignages sur place confirmaient que les jeunes excités par le tournage ne connaissaient même pas les lieux ! Ils ne sont donc pas venus tout seuls. Ce n'est évidemment pas le rappeur, d'origine marseillaise ! Les organisateurs de la rencontre à Saint-Fons n'ont rien vu, rien entendu quand leur évènement s'est transformé en manifestation vers Vénissieux ?

L'ex députée tunisienne Karima Souid a cru bon d'affirmer en mairie que c'était un hasard si ce tournage était venu aux minguettes à l'heure de la rencontre publique organisée en mairie. Son empressement est surprenant, car personne ne lui demandait de savoir quoi que ce soit sur ce qui se déroulait en même temps ! Savait-elle quelque chose d'autres que ce que disaient les habitants choqués ? Peut-être savait-elle que l'évènement initial était organisé par Activ-fons, et comme elle est, elle aussi, une proche du député Yves Blein, elle ne voulait pas laisser s'établir un lien entre lui et un évènement qui a mis en colère beaucoup d'habitants des minguettes.

Nous verrons si les enquêtes nous en disent plus sur ceux qui ont pris la décision de faire venir le rappeur à Vénissy, et il faut espérer que les parents des ados qui croyaient « passer à la télé » en vandalisant un espace public prennent conscience du risque pour leurs enfants à trainer dans ce genre d'évènements provocateurs.

En tout cas, quelques soient les conclusions judiciaires de cette affaire, il y a une conclusion politique claire. On ne peut pas faire confiance à ceux qui jouent avec les représentations violentes et victimisantes de la banlieue. Non, nos quartiers ne ressemblent pas à ce type de clips de rap qui charrient les préjugés et les clichés sexistes, racistes et violents. La ville que nous voulons, c'est une ville qui donne à tous les jeunes de multiples occasions de découvrir autre chose, depuis la médiathèque jusqu'au musiques urbaines de Bizarre.

---

[1] données publiques des réserves parlementaires sur le site de l'assemblée nationale

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet